

# DISCOURS

DE

## L'HONORABLE J. BLANCHET

SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,

sur

### L'AUTONOMIE DES PROVINCES

*Prononcé les 21 et 24 Avril 1884, à l'Assemblée Législative  
de Québec.*



L'honorable chef de l'opposition vient de faire un effort d'imagination pour démontrer que la majorité de cette chambre, en votant contre la question préalable posée l'autre jour par l'honorable député de Drummond et Arthabaska, a manqué de patriotisme, s'est mise dans une position ridicule, et a voté contre le principe contenu dans la résolution de l'honorable député d'Ottawa. Il faut en effet beaucoup d'imagination pour arriver à cette conclusion, car la majorité n'a pas voté directement contre la question d'autonomie dans cette circonstance. Tout ce qu'elle a dit, c'est qu'il n'était pas temps de voter alors. Elle a voulu, et elle a de fait protesté contre une procédure peu courtoise et tout-à-fait inconvenante, dans les circonstances, et elle a refusé de se laisser baillonner, voilà tout.

La majorité croit, et elle n'a pas tort de le croire, qu'elle a droit, elle aussi, d'exprimer ses vues et ses opinions sur toutes les